

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Intempéries – Bons réflexes

Mende, le 19/09/2023

En raison de l'actualité météorologique tourmentée que traverse le sud de la France, il est indispensable que chacun se remette en mémoire les bons réflexes à adopter en cas d'évènements (orages violents ou pluies intenses) pour se protéger et préserver des vies.

#### En cas d'épisodes orageux :

1. Je m'éloigne des arbres et des cours d'eau.
2. Je ne touche pas aux fils électriques au sol.
3. Je m'abrite dans un bâtiment en dur.
4. Je ne cours pas, j'évite de me déplacer et je me tiens informé.
5. J'évite d'utiliser mon téléphone et les appareils électriques.

#### En cas de pluies intenses et d'inondations :

1. Je reporte tous mes déplacements, que ce soit à pied ou en voiture.
2. Je ne vais pas chercher mes enfants à l'école ou à la crèche : ils y sont en sécurité.
3. Je reste ou je rentre dans un bâtiment. Je monte en hauteur, à l'étage.
4. Si possible, je coupe les réseaux de gaz, d'électricité et de chauffage.
5. Quelques centimètres d'eau suffisent à emporter une voiture. Je ne prends pas ma voiture ou je ne reste pas dedans.
6. Je ne descends pas dans les sous-sols ou les parkings souterrains.
7. Je m'éloigne des cours d'eau, des berges et des ponts. Pour éviter la foudre, je ne me réfugie pas sous un arbre.
8. Je reste informé et à l'écoute des consignes des secours et/ou de ma mairie.
9. Je me soucie des personnes vulnérables et isolées, en privilégiant les SMS afin de laisser les réseaux téléphoniques disponibles pour les secours.

Dès aujourd'hui, et en anticipation de toute urgence qui pourrait survenir dans les prochaines semaines, il est recommandé de préparer un « kit d'urgence » pour pouvoir vivre en autonomie pendant 72h : nourriture et bouteilles d'eau, médicaments, radio à piles, bougies et briquet et de mettre à l'abri vos documents les plus sensibles (papiers d'identité...). **Plus d'informations sur le site du [ministère de l'Écologie](#).**

**Direction  
des services  
du cabinet**

Tél. : 04 66 49 67 43 / 06 74 57 49 65  
Mél. : pref-communications@lozere.gouv.fr  
Service départemental  
de la communication interministérielle

